

Avis rendu par la commission conjointe d'information et de sélection d'appel à projets social ou médico-social réunie le 15 Février 2018

Objet : Création d'une structure expérimentale pour enfants et adolescents en situation de handicap confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

Avis d'appel à projet publié le 11 août 2017

La commission de sélection a établi le classement suivant :

- 1^{er}. La Mutuelle la Mayotte
- 2^e. La Croix-Rouge
- 3^e. Le Silence des Justes Avenir
- 4^e. Les Tout-Petits
- 5^e. APE PROFIL

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil départemental de Paris et le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

Paris, le 15 Février 2018

Le Coprésident de la commission
auprès de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

SIGNE

Marc BOURQUIN

La Coprésidente de la commission
auprès du Département
de Paris

SIGNE

Léa FILOCHE